

# Présentation d'un incubateur d'œufs de phasmes

par Daniel Chemin

De 1975 à 1981, j'ai effectué de nombreuses tentatives d'élevage du phasme *Ectatosoma tiaratum* pour lesquelles les mauvaises conditions d'incubation des œufs semblaient déterminantes dans l'explication des échecs relatifs subis. En effet, pour certains phasmes, la durée d'incubation des œufs est très grande (jusqu'à près de 3 ans pour *Heteropteryx dilatata*). Cette longue période, si elle ne s'effectue pas dans de bonnes conditions, peut conduire de façon très discrète à la mortalité indécelable de la plupart des œufs sans que l'éleveur ne puisse la soupçonner et y remédier.

Ainsi, j'ai mis au point en 1981, un incubateur que j'ai présenté dans le n°43 des "Cahiers de Liaison de l'OPIE" et qui m'a permis d'obtenir des taux d'éclosion largement satisfaisants.

Depuis cette publication, j'ai fait évoluer le premier modèle de façon à le rendre plus pratique à construire et à utiliser. Je vous propose ci-après un nouveau modèle convenant tout à fait à l'incubation des œufs de la plupart des espèces régulièrement élevées.

Le schéma reproduit un incubateur vu de profil montrant l'intérieur. Dans la partie avant de l'incubateur prend place un petit récipient contenant de

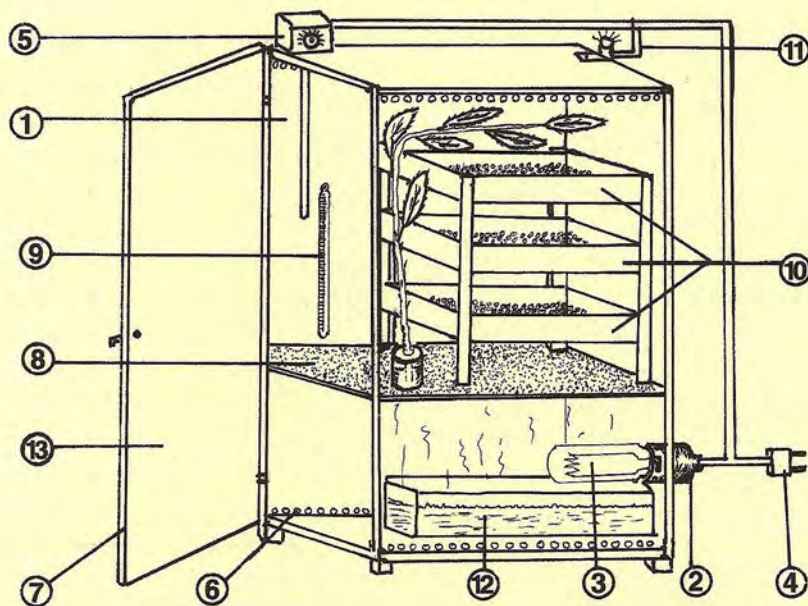
l'eau et dans lequel trempe un rameau de ronce. La tige du rameau de ronce doit être du même diamètre que le trou du récipient de façon à éviter toute noyade des jeunes phasmes.

Daniel Chemin

Le Bourg - 14380 Sept-Frères

## Pour en savoir plus

**Chemin D.**, 1981 - Un incubateur pour les œufs de Phasmes - *Cahiers de liaison de l'OPIE*, n°43, 26-27



1 Enceinte d'une quarantaine de centimètres de haut pour une base de 25 x 30 cm, en bois aggloméré de 1,5 cm d'épaisseur, avec habillage intérieur en formica tapissé de tissu synthétique collé avec du silicone transparent.

2 Douille de porcelaine procurant une bonne isolation électrique.

3 Ampoule opaque de 25 W

4 Prise de courant vers secteur ou transformateur selon l'alimentation choisie.

5 Thermostat permettant de maintenir des températures de 25 à 35°C.

6 Trou d'aération en haut et en bas, permettant d'assurer une bonne ventilation (diam. = 2 mm).

7 Porte en plexiglass ou en verre de 5 mm d'épaisseur.

8 Tôle perforée sur toute sa surface avec des trous de 1 mm de diamètre et recouverte du même tissu que sur la porte, pour que la chaleur provenant du dessous se répartisse mieux.

9 Thermomètre dont la partie inférieure se trouve à 5 mm de la base de la tôle perforée.

10 Casiers fixes en sapin de 8 mm d'épaisseur dont le fond est en tissu synthétique d'une trame fortement aérée de

0,1 mm et superposés avec un écartement de 1 cm permettant une bonne ventilation et la sortie des insectes vers la lumière naturelle après l'éclosion.

11 Témoin lumineux de mise en tension de la lampe de chauffage.

12 Bac en plastique contenant de l'eau au 3/4 du volume total. Une alimentation automatique peut être envisagée.

13 Tissu synthétique transparent collé sur la face intérieure de la porte en plexiglass ou en verre avec de la colle au silicone, de façon à éviter aux jeunes phasmes, attirés par la lumière, de venir se noyer dans l'eau de condensation.